



Les Métaux Canadiens signe une lettre d'intention avec la ville de Baie-Comeau

MONTRÉAL, 22 août 2018 -- **Les Métaux Canadiens Inc. ('La Compagnie') (CSE: CME)** est heureuse d'annoncer la signature d'une lettre d'intention pour la réservation d'un terrain d'une superficie de 43 hectares au parc industriel Jean-Noël-Tessier de la ville de Baie-Comeau afin d'y construire une usine de production de silicium. L'entente est valide jusqu'au 31 décembre 2019 et est subordonnée à l'accord des conditions générales.

"Ceci est une étape importante pour la réalisation de notre projet de silicium. Baie-Comeau est une ville industrielle qui nous démontre tout son support et un niveau élevé d'acceptabilité sociale, des critères nécessaires pour le succès de cet investissement important pour la région," a déclaré René Boisvert président de La Compagnie.

À propos de Les Métaux Canadiens Inc.

Les Métaux Canadiens est une société de ressources diversifiée axée sur la création de valeur pour les actionnaires grâce au développement de portefeuilles de minéraux industriels à grande échelle dans des produits et des compétences spécifiques qui alimenteront la nouvelle économie énergétique. La société est particulièrement bien placée pour poursuivre cette stratégie dans le domaine des actifs en silicium, en métaux précieux et en métaux de base.

Pour plus d'informations, svp rejoindre:

René Boisvert

Président,

Courriel: rboisvert@canadianmetalsinc.com

Stéphane Leblanc

Chef de la direction,

Courriel: sleblanc@canadianmetalsinc.com

Site Web: www.canadianmetalsinc.com

Mise en garde concernant les déclarations prospectives

Certaines déclarations incluses dans ce document peuvent constituer des "déclarations prospectives". Toutes les déclarations contenues dans ce communiqué de presse concernant des événements, conditions ou résultats futurs, notamment en relation avec l'étude de pré faisabilité, son financement, la création d'emplois, les investissements pour compléter le projet et la performance, la production et usine, sont des déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives peuvent être identifiées par l'utilisation de mots tels que "peut", "doit", "planifier", "croire", "s'attendre à", "estimer", "penser", "continuer", "devrait", "sera", "pourrait", "a l'intention", "anticipe" ou "futur", ou les formes négatives de celles-ci ou des variantes similaires. Ces déclarations prospectives reposent sur certaines hypothèses et analyses faites par la direction à la lumière de leurs expériences et de leur perception des tendances historiques, des conditions actuelles et des développements futurs attendus, ainsi que d'autres facteurs qu'ils jugent appropriés dans les circonstances. Ces énoncés sont assujettis à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses, y compris ceux mentionnés dans les documents d'information continue de la société, que l'on peut trouver sous son profil sur SEDAR (www.sedar.com). Bon nombre de ces risques et incertitudes échappent au contrôle de la Société et pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs. En faisant de telles déclarations prospectives, la direction s'est fondée sur un certain nombre de facteurs et d'hypothèses importants, sur la base des informations actuellement disponibles, pour lesquelles il n'existe aucune assurance que ces informations se révéleront exactes. Tous les énoncés prospectifs sont expressément qualifiés dans leur intégralité par les avertissements énoncés ci-dessus. La Société n'a aucune obligation et décline expressément toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, sauf si la loi applicable l'exige expressément.

Ni le CSE ni son fournisseur de services de réglementation n'acceptent la responsabilité quant à l'exactitude de ce communiqué de presse.